

# NON-RÉSIDENT

Cotisation annuelle  
(du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)

480 €

Ce statut permet à des sociétés ou des personnes ne résidant pas au Japon d'être associées aux activités de la CCI France Japon.



- Visibilité dans l'annuaire



- Article via une newsletter, relayé sur le site et sur nos réseaux sociaux



- Tarifs privilégiés à nos prestations : recrutements, formations
- Consultation digitale du magazine France Japon Eco 4 fois par an